

ABONNEMENTS
LOT et Départ. limit.
6 mois 1 an
34 fr. 62 fr.

Journal du Lot
ORGANE DEPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

TELEPHONE 31
Compte postal :
5399 TOULOUSE
Les abonnements
se paient d'avance

50c

Administration
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
Directeur : A. COUËSLANT (1868-1942)
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Publicité
ANNONCES JUDICIAIRES 1 fr. 90
COMMERCIALES (la ligne ou son espace) 3 fr. »
RECLAMES 3e page (- d° -) 4 fr. »
2e page (- d° -) 6 fr. »

50c

Bon à rappeler INFORMATIONS

Notre confrère, L'Espoir Français, vient de publier un numéro fort bien fait qu'il intitule « Le cas Léon Blum ». Il y résume en 16 pages sous une forme frappante les responsabilités personnelles de M. Léon Blum dans les malheurs de notre pays.

UN DISCOURS du Chancelier Hitler

Le Reichstag s'est réuni à Berlin pour entendre une déclaration du chancelier Hitler. Le chancelier rappelle le compte-rendu qu'il donna le 11 décembre 1941 sur le développement des opérations de l'année dernière.

CHRONIQUE DU LOT

CRUIX-ROUGE FRANÇAISE

Prisonniers de guerre. — La Croix-Rouge française a été chargée de centraliser la totalité des besoins en caisses-carton destinées à l'emballage des colis aux prisonniers de guerre afin que, malgré la pénurie de papier et les difficultés de fabrication, la confection de ces colis ne soit ni suspendue ni arrêtée faute d'emballages.

Les Sports

STADE CADURCIEN RUGBY

Après une partie àprement disputée, le Stade cadurcien a battu le Toulouse Olympique (B) (vainqueur de la coupe des Pyrénées), par 5 à 6. Toulouse présente une équipe très athlétique, au jeu un peu rugueux et dont certains joueurs ne purent tempérer leur nervosité; les deux demis de l'arrière nous parurent les meilleurs.

Il avait l'art de propager, à la manière d'une infection contagieuse, la haine qui brûlait en lui comme une fièvre; la haine de l'ordre français, de la grandeur française, de la beauté rayonnante de notre civilisation qu'il rêvait d'abîmer dans une sorte de chaos international où tout ce qui était de chez nous se fût perdu ainsi qu'une eau limpide parmi les sables.

Toujours est-il qu'on assistait à cette chose prodigieuse de voir, au milieu de tous les millionnaires qui avaient enahé et conquis le socialisme, M. Léon Blum s'élever et porter à la tribune du Parlement français les revendications des « damnés de la terre » et des « forcés de la faim ».

C'est à lui, avocat-conseil de la maison Hispano-Suiza et des Galeries Lafayette, ami d'Oustric et obligé de Peugeot, c'est à ce personnage double, triple et même multiple, qu'un jour, excédé et révolté, M. Adrien Marquet, — alors du même parti —, lança à la Chambre cette apostrophe qui montre un aspect du personnage entre les mains de qui notre France était tombée :

« Si vous étiez capable de désorganiser l'Etat capitaliste pour, en un temps prévisible, le renverser, votre tactique étayée par sa logique interne serait attractive. Mais vous êtes incapable d'obtenir ce résultat. INSTALLEZ DANS LE CAPITALISME, VOUS LE CONDAMNEZ AU NOM DE VOTRE DOCTRINE IMMUTABLE ET VOUS BENEFICIEZ DES AVANTAGES QU'IL ACCORDE A SES PRIVILEGES. C'est à lui que M. Daladier criait un jour à la Chambre : « Sachez, Monsieur, que je n'ai pas, moi, de capitaux ni de capitalistes à défendre ! »

C'est lui que jusqu'en 1935, l'organe communiste, L'Humanité, accablait de ses apostrophes méprisantes, qu'elle accusait de mensonge, qu'elle traitait d'homme à double visage, d'agent de décomposition, etc., etc. Oui. Mais quelques mois après, en 1936, ces mêmes hommes, qui avaient tant d'estime les uns pour les autres, devinrent alliés. Ils unirent leurs talents éprouvés dans l'art de pratiquer le cambriolage électoral et réussirent à escroquer au suffrage universel le fameux scrutin de mai 1936 qu'ils célébrèrent comme un triomphe et qui sonna sur la France comme un glas... Tel est l'homme de malheur et de honte dont la folie populaire a fait à dix reprises le Chef du Gouvernement français.

Mais je me suis attardé aux prémisses et je n'en suis pas arrivé à ce que je voulais dire qui était de montrer, par un résumé des documents que publie L'Espoir Français, quelques détails précis des maux que nous a faits M. Léon Blum, dont la puissance maléfaste rayonnait autour de lui avant même son arrivée au pouvoir où elle a pu, enfin, s'épanouir jusqu'au désastre final.

En tout cas, notre confrère a bien fait de les rappeler. Emile LAPORTE.

EN PEU DE MOTS...

6.000 tonnes de vivres venant de Bulgarie et de Serbie sont arrivés en Grèce. Près de 2 millions d'austriens ont été expulsés de leur pays d'origine. Un employé de l'Intendance de Poitiers, nommé Georges Guilloteau a été arrêté. Il avait détourné des cartes d'alimentation et constituait chez lui des stocks de denrées contingentes. Des malfaiteurs ont pénétré dans les bureaux du ravitaillement à Houdan, près de Béthune, et ont emporté 20.000 feuilles de tickets destinées aux habitants d'Houdan, et à ceux de 10 communes des environs.

Sur les Allées Fénélon

PENDANT LA CONFERENCE DE PHILIPPE HENRIOT



Une vue fragmentaire de l'immense auditoire qui écoute l'orateur, 804

La manifestation du 19 avril a laissé un vif souvenir à Cahors, que notre compte-rendu s'est efforcé d'évoquer. De nombreuses photos y ont été prises et nous ne pourrions les éviter. Elles nous ont permis de faire des coupures de propagande mensongères et de par notre discipline et notre confiance dans le sauveur de la Patrie, nous savons maintenant l'unité française. Pour cela il n'est pas d'autre moyen que de le suivre sans discuter dans toutes les décisions qu'il prendra pour le salut de la France.

LA « QUINZAINE IMPERIALE »

Le Comité départemental de la « Quinzaine Impériale » s'est réuni samedi, dans la salle du Conseil général, sous la présidence du Docteur Fourgous, président, assisté de M. Bérenguier, secrétaire. Après avoir exposé l'état des pourparlers engagés depuis la dernière réunion dans le but de réaliser le programme établi, le Docteur Fourgous signale que le Comité national a accordé une subvention de 5.000 francs en vue de réaliser un grand planisphère qui aura 4 m. de long sur 3 m. de haut, qui sera l'œuvre d'un artiste de talent, M. Pujol. Le Docteur Fourgous annonce également qu'une conférence sera faite à Cahors, pendant la « Quinzaine Impériale », par un membre du Comité national, conférence accompagnée de projections de films et dont l'entrée sera entièrement gratuite.

FRAISICULTEURS!

Le bureau de l'Union des syndicats fruitiers de la vallée du Lot s'est tout récemment réuni à la Maison de l'Agriculture de Cahors pour y procéder à l'organisation de la prochaine campagne de la vente de la fraise. A cette réunion qui était présidée par M. Frayssé, président de l'U.S.F., assistaient des représentants en vue de régler cette organisation : M. Rousselet, inspecteur divisionnaire de la S.N.C.F.; M. Tridat, chef d'exploitation régionale de la S.T.E.F., M. Parneadeau, chef de la S.T.E.F., M. Jeanne et M. Fournié, représentant de la maison Mitjaville, chargée de la livraison sur la place de Paris. M. Tridat fit un exposé complet et très suggestif sur les avantages et les conditions d'expédition comme très incertaines, que les trains fruitiers comme tant d'autres, peuvent avoir des retards considérables et même parfois être déviés de leur parcours; que pour ces raisons et beaucoup d'autres, la denrée fruitière et par conséquent facilement périssable ne peut arriver à Paris avariée et invendable; que pour parer à ces pertes probables, il n'y a que l'expédition par wagons frigorifiques susceptibles de remettre la marchandise intacte et de supporter des retards en cours de route.

CARNET DE GROSSESSE

Par décision en date du 25 février 1942, M. le secrétaire d'Etat à la famille et à la santé a mis en vigueur le carnet de grossesse; ce carnet se présente sous un format semblable à celui de la carte d'alimentation: 7 x 11; il sera délivré par les mairies. A l'heure actuelle, les femmes enceintes se trouvent avariées à présenter au cours de leur grossesse de nombreux certificats médicaux pour l'attribution des suppléments auxquels leur donateur, les lois et règlements en vigueur; aussi toute femme enceinte doit-elle se présenter dans le moindre délai possible, à la mairie de son domicile, afin d'y retirer le carnet de grossesse et de faire constater son état. Au moment de la naissance de l'enfant ce carnet devra être remis à la mairie en échange de la carte E. Il est signalé que les titulaires devront se soumettre à un examen médical au cours de quatrième et sixième mois de la grossesse et faire connaître les résultats de ces examens à la page 3 du carnet de grossesse.

Vol de tabac

Ces jours derniers, une jeune femme employée au magasin de la Régie de Souillac, pour la manutention du tabac, a soustrait 7 kg. de tabac en feuilles qu'elle avait enveloppés dans une toile et lancés sur la voie publique. Puis, sortant du magasin, elle ramassa le paquet et partit. Mais la jeune employée avait été remarquée par des ouvriers qui travaillaient à la réfection de l'église et qui informèrent aussitôt le chef du magasin de la Régie de la scène à laquelle ils avaient assisté. Une perquisition fut opérée au domicile de la jeune employée et, effectivement les 7 kg. de tabac furent trouvés dans sa cave où elle les avait cachés. La Régie est rentrée en possession du tabac volé et procès-verbal a été dressé.

Cabine téléphonique

A partir du 1er mai 1942, la cabine téléphonique de Bagat (Lot) sera fermée provisoirement, faute de gérant. La distribution des télégrammes, messages et avis d'appel à destination de cette localité, sera assurée par l'intermédiaire de la cabine de Labouyouze (section de la commune de Bagat).

Infanticide

Le Parquet de Cahors a été informé que la dame Léontine Valette, épouse Vayssouge, demeurant à Bétaillé, avait accouché et noyé l'enfant qu'elle venait de mettre au monde. M. le docteur Laplace, de St-Céré, a procédé à l'autopsie. La femme Vayssouge est mariée et mère de trois enfants. Un mandat d'arrêt a été lancé contre la femme Vayssouge, qui sera transférée à la prison de Cahors dès que son état le permettra.

FOOT-BALL ASSOCIATION

Samedi 2 mai à Cahors, en football: Stade cadurcien (1) contre sélection 38e Chantier de jeunesse d'Argentez-Gazost. En rugby: Stade cadurcien (1) contre sélection 38e Chantier de jeunesse d'Argentez-Gazost.

AURONS-NOUS DU SULFATE DE CUIVRE ?

Telle est l'angoissante question que se posent actuellement les viticulteurs de la vallée du Lot. Les vignes ont belle apparence de débourement, devant de tels espoirs, on comprend l'anxiété de ceux qui ne voudraient pas perdre la récolte. Anxiété qui doit être partagée par tous ceux qui, amateurs de bons vins, en sont actuellement privés. Nous savons que le gouvernement se préoccupe de trouver le sulfate de cuivre nécessaire, mais pour cela il devra remobiliser les stocks en cuivre car la production française, parait-il, est insuffisante pour assurer le ravitaillement en sulfate de cuivre. Ce n'est pas seulement aux agriculteurs que l'on fera appel pour leur réclamation des chaudières usagées, mais les amateurs de vin devront se persuader que s'ils ne fournissent pas l'effort maximum pour donner du cuivre, ils ne pourront pas bénéficier de la situation prochaine. L'avenir de notre vignoble est l'enjeu du sulfatage de cette année.

AUX CONSOMMATEURS D'HUILE

Par arrêté en date du 23 avril 1942, M. le Préfet du Lot prescrit l'inscription obligatoire, à partir du 1er mai 1942, des consommateurs d'huile des villes de Cahors, Figeac, Gourdon, St-Céré, Souillac et Saint-Genès-les-Bains, en tant que consommateurs de déballants de leur choix. Seront seules valables les inscriptions des consommateurs possesseurs des cartes d'alimentation délivrées par la ville où se fera l'inscription. L'inscription sera valable pour trois mois et devra être renouvelée au 1er mois de chaque trimestre. Le réapprovisionnement des commerçants se fera uniquement au prorata des inscriptions enregistrées.

POUR AVOIR DE LA MAIN-D'OEUVRE

En vue de l'application de la loi du 31 décembre 1941 portant réquisition de la main-d'œuvre agricole, MM. les agriculteurs du département du Lot, désirant occuper de la main-d'œuvre, sont priés de bien vouloir en informer M. le directeur de la mission de la Restauration paysanne, 34, rue Wilson à Cahors. En raison de l'urgence, il y aurait intérêt à ce que ces renseignements soient fournis le plus tôt possible.

Blessée par un bidon

Mme Raymond Ladoux, employée à l'usine de conserves, rue de la Brasserie, a eu l'avant-bras gauche profondément entaillé par le tranchant d'un bidon qui tomba sur elle d'une certaine hauteur. Mme Ladoux devra observer une incapacité de travail de plusieurs jours.

Arrestation

M. le docteur Laplace, de St-Céré, a arrêté le nommé Auguste Dubar, 38 ans, originaire de Roubais, objet d'un mandat d'arrêt du juge d'instruction de Perpignan, pour vol. Dubar qui ne vit que d'expéditions est un individu dangereux. Il a été déferé au Parquet et écroué à la prison.

Echos

Des souvenirs. Dans le dernier numéro de la revue Quercy, M. Louis Bréhier de l'Institut raconte la suite de ses souvenirs sur le Cahors de jadis et son vieux lycée où il fut élevé pendant que son père en était professeur. En lisant ces souvenirs on s'exprime une sympathie si communicative, on essaye de discerner ce qu'il peut y avoir de différent entre le Cahors de cette époque et celui que nous connaissons. Bien sûr l'existence y a subi les transformations matérielles apportées partout. Bien sûr aussi on a ici et là abîmé quelques traits du visage de la Cité. Pour rien, pour le plaisir d'enlaidir, des gâcheurs de belles choses ont démolé le Pont-Neuf qui s'harmonisait si bien avec le paysage et ont mis à sa place cette espèce de charpente en fer dont on se demande si ce n'est pas exprès qu'on l'a faite aussi allégreuse... Mais cela et bien d'autres choses ne sont que des changements extérieurs et apparents. Cela ne louché pas à l'âme à l'être profond de la ville. Et l'idée que le récit de M. Louis Bréhier nous donne du Cahors d'alors ne diffère pas beaucoup du Cahors que l'on connaissait avant-guerre! Autrefois aussi on discutait beaucoup entre Cadurciens sur les choses de la politique; on se passionnait, on se querelait tranquillement d'ailleurs — sur les événements qui se passaient à Paris et l'on ajoutait beaucoup de commentaires oratoires aux commentaires écrits qu'en apportaient les journaux. Le boulevard ne s'appelait pas encore Gambetta, mais il servait tout de même de champ aux tournois d'éloquence.

D'autrefois à aujourd'hui, ce n'est pas Cahors, hélas ! qui a tant changé !

CAHORS

REPRESENTATION DE LA J.E.C. ET DE LA J.E.C.F.

Ces deux excellentes sociétés ont offert un théâtre municipal samedi en soirée et dimanche en matinée, deux représentations auxquelles le public — aussi nombreux la seconde fois que la première — a fait le même grand succès.

Ce public était convié à un menu artistique aussi abondant que varié, ce qui est exactement le contraire de nos actuels menus alimentaires. Le clou de la première partie était constitué par une comédie dramatique en trois actes, *Marie-des-Gosses*, où nous ont conté la touchante histoire d'une jeune fille infirmière pleine de tendresse maternelle qu'elle dépense en dévouement pour les enfants des autres. Une compagnie de jeunes artistes-amateurs a interprété cette pièce difficile à jouer avec autant de sincérité que d'émotion.

Les entr'actes étaient remplis par des morceaux divers. Nous avons très vivement apprécié la jolie voix de Mlle J. Canac, ainsi que le charme et la sensibilité qu'elle a déployés dans les *Trois Valsets*.

M. Barthe a fait applaudir son talent de flûtiste dans la *Fantaisie de l'Arlesienne*. Puis un groupe de charmantes danseuses a déroulé devant nous, dans un mouvement parfaitement réglé, une tournoyante *Fantaisie de la pénélope*.

La deuxième partie comportait comme numéro principal la farce de Molière, *Le mariage forcé*. Elle a été jouée avec beaucoup de verve et de gaieté par MM. E. Miran (Sganarelle); Marty (Géronimo); J. Gagnayre (Domine); E. Caquel (Panorace); P. Seguela (Marphurinus); Lepus (Lycaste); J. Conderec (Alcanor) et J. Mazetti (Alcidès).

Avant cette pièce nous eûmes le plaisir d'admirer dans leurs souples évolutions la grâce rythmique de Mlle Y. Delors et M. Parazines qui dansèrent avec beaucoup d'élégance une *Arabesque printanière* de Lacombe et à la suite du *Mariage forcé*, un *Joli Menuet*.

Mais l'important de dire que l'orchestre d'amateurs bien dirigé par M. Buffet s'est prodigué au cours de la soirée en jouant les *Saltimbanques*, de Louis Ganne, *l'Amour Tzigane*, de Lehár, *Calabass*, de Bernède et une *Arioso Valse*, de Gounod. Il a ainsi brillamment et grandement contribué à l'éclat et au succès de ces représentations.

LA MUNICIPALITE N'Y EST POUR RIEN

Le public est informé que la délégation spéciale chargée de l'administration de la ville de Cahors n'a pris aucune décision modifiant des noms de rues ou de places de la S.N.C.F. C'est à son tour que dimanche dernier ont été apposés à plusieurs endroits des placards dont elle a prescrit l'enlèvement immédiat marquant ainsi sa réprobation de pareils gestes inopportuns à l'heure où l'union de tous est plus que jamais indispensable.

Cercle musical P.O. Midi

Nous tenons à rappeler que notre société locale donnera le 3 mai prochain un grand concert artistique au profit des prisonniers de guerre.

Cette soirée est placée sous la présidence de M. le Préfet du Lot et de hautes personnalités de la S.N.C.F. Grâce aux artistes de choix que la commission vient d'engager le succès de cette soirée est assuré.

Les noms de Mlle Bisabetti, première danseuse du Capitole de Toulouse, de Mlle Teychen, première danseuse travesti également du Capitole sont suffisamment connus du public qui tant à Toulouse qu'à Cahors a eu l'occasion de les applaudir. M. Kopsztitz, violoniste de talent et M. Haulbert, baryton de l'Opéra sont également de la fête. Aussi nul ne doutera que la salle du théâtre municipal ne soit assez vaste pour recevoir les nombreux auditeurs qui vont applaudir ces artistes d'élite.

Le groupe choral du Cercle musical se fera entendre dans différents chœurs sélectionnés par les talentueux directeurs M. M. Bonnet et L'orchestre symphonique interprétera plusieurs morceaux de choix. Enfin notre vieille société locale « l'Avenir » prêtera son précieux concours à cette manifestation qui est appelée répéter de à un grand retentissement dans notre cité. Nous donnerons sous peu le programme de cette soirée et fixerons la date d'ouverture de la location.

Un vélo volé il y a 6 mois est récupéré

Il y a 6 mois, le 28 octobre dernier, une bicyclette était volée au préjudice de Mlle Noëlle Fages, demeurant à Cahors.

La gendarmerie de Cahors vient de découvrir l'auteur du vol.

C'est un nommé Joseph Barbeau, 38 ans, demeurant à Cahors. Il a été trouvé en possession du vélo et interrogé. Il a fait des aveux et a restitué la bicyclette à son propriétaire.

FETE DU 1^{er} MAI

Voici le programme de la Fête du Travail :

Vendredi 1^{er} mai. — (Jour de travail) à 17 heures, dans les usines des villes de Cahors et de Figeac, le discours prononcé, depuis une usine, par le Maréchal Pétain, sera diffusé et écouté par les ouvriers debout.

A cette occasion, les usines recevront une décoration appropriée.

Samedi 2 mai. — (Jour chômé et payé), à 15 heures, au Stade Lucien Desprats, un match de rugby mettra aux prises l'équipe des anciens des Cahors et la jeunesse et l'équipe du Stade cadurcien.

A 21 heures, au Théâtre municipal un gala sera offert par les Compagnons de France aux ouvriers et à leurs familles. Un certain nombre de places numérotées seront distribuées dans les usines de la ville. L'entrée du Théâtre sera gratuite. Il n'y aura ni quête, ni vente aux enchères.

PRISONNIERS DE GUERRE RAPATRIES

Tous les prisonniers de guerre rapatriés domiciliés ou résidant dans les deux cantons de Cahors sont invités à se réunir à la mairie de Cahors (2^e étage) le vendredi 1^{er} mai à 20 h. 30.

Objet de la réunion : constitution d'une « Amicale intercantonale des prisonniers de guerre rapatriés » destinée de regrouper les rapatriés, défendre leurs intérêts, accueillir les nouveaux libérés, préparer le retour des camarades encore prisonniers. Cette invitation s'adresse à tous ceux qui n'auraient pas été touchés par une convocation individuelle.

Douches

Le président de la délégation spéciale chargée de l'administration de la ville fait connaître que la salle de douches sera mise à la disposition des femmes le vendredi 4 chaque semaine au lieu du mardi.

Semaine du livre querçynois

La Société des Etudes du Lot prépare dans la grande salle de la bibliothèque municipale de Cahors, une exposition qui durera du dimanche 3 au dimanche 10 mai.

M. Liot Petit, Préfet du Lot, a bien voulu accepter de l'inaugurer dans l'après-midi du dimanche 3 mai.

L'exposition réunira de nombreux documents intéressants : « L'imprimerie, la Librairie et la Reliure à Cahors » du 2^e au 19^e siècle.

Durant toute la semaine des cartes postales seront mises en vente au profit de nos chers prisonniers.

Tous les Cahorsins sont invités à venir visiter cette exposition. Il ne sera pas envoyé d'invitation particulière. — Le bureau de la S.E.L.

Service des chaussures

Le public est informé que la distribution des coupons d'achat de chaussures commencera le lundi 4 mai 1942.

Du 4 au 9 mai, distribution des bons d'achat de pantoufles, galoches et espadrilles.

Du 11 au 16 mai, distribution des bons de chaussures d'usage travail, usage-ville et fantaisie.

Tout bon non retiré le 16 au soir sera annulé.

La Maison Maurice RAVAIL aux 100.000 PALETTES

4, rue Maréchal-Joffre, CAHORS

infirmes son aimable clientèle qu'à partir du 1^{er} mai, ses magasins seront ouverts à la vente le mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 13 h. 30 à 18 h., le samedi et le dimanche, de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 heures.

tandis que son mari et Langogne condouisaient le deuil.

Mais déjà Mme Venables avait mis à profit ce qu'elle savait des derniers événements, pour les commenter à sa façon et Steel ne fut pas longtemps avant de s'en rendre compte.

La petite ville était avertie de ce fait que Langogne avait ramené à Londres un moribond qui avait été, disait-on, un ancien amant de Kate Méchin !

Se voyant perdu, il avait consenti à se charger de son crime et à faire une fausse déclaration.

Kate, toute à ses pensées qui allaient de sa joie intime à la tristesse émue que lui causait le mort de Severino et tout ce qu'elle avait appris le concernant, ne remarqua pas les regards hostiles convergent vers elle tout le long du parcours.

Mais Steel les remarqua et serra les dents.

Mme Venables et ses pareilles ne perdrait rien pour attendre.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Le mouvement des sports aériens s'étend spontanément dans notre département, nous avons eu l'heureuse surprise d'apprendre que de sa propre initiative, M. Aure Place, pilote de l'école artisanale de Souillac, avait organisé une section de modèles réduits.

Les photographies des appareils en réalisation assez compliquée montre la qualité d'un travail excellent.

C'est avec grand plaisir que nous intégrons cette nouvelle section dans notre association de sports aériens, et nous félicitons M. Aure Place pour cette belle initiative.

Cette semaine nous a également apporté la joie de recevoir un planeur, type 151-A.

Dès que le treuil Hispano qui nous est affecté sera là, l'école de vol sans moteur pourra commencer à fonctionner.

En raison de la hauteur déjà grande de l'herbe sur l'aérodrome, le concours local est renvoyé après la fenaison. — Docteur BARRIET de NAZARUS.

Un escroquerie de 20.000 fr.

Une marchande foraine, nommée Juliette Chambot, 27 ans, a été mise en état d'arrestation par la gendarmerie de Puy-Evêque.

Elle avait réussi à se faire remettre une somme de 20.000 fr. par la femme d'un prisonnier en lui affirmant que moyennant cette somme, elle se chargerait de faire rentrer son mari.

La femme Chambot a été conduite et écrouée à la prison de Cahors. Nous que grâce à l'intervention rapide de la gendarmerie, la femme Chambot a été récupérée.

EDEN

Mercredi 29, jeudi 30 avril, samedi 2 et dimanche 3 mai 1942 en soirée à 21 heures.

Jeudi et dimanche matinée à 15 h. Première partie : *Mer du Nord, Paradis des oiseaux*, documentaire. *Autops des microbes*, documentaire. Actualités françaises.

NE BOUZE PLUS

avec Pierre Etchepare, Guillaume de Sax, Annie France, Colette Fleuriot et Salvaire Fabre.

Un décret de la nature

La nature exige que l'intestin se libère au moins une fois par jour. L'auteur de cette exposition, intitulée « L'intestin devriez-vous un cloaque, un véritable foyer d'infection. Dès qu'il y a constipation, on a donc intérêt à prendre un repas du soir un comprimé Vichyrol, laxatif doux qui par son action naturelle sur l'intestin, le foie et la sécrétion biliaire, assure des évacuations régulières, sans coliques. Très recommandé aussi contre les fermentations intestinales. Vichyrol, fr. 20, Ttes Phies.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Mariage. — Lundi prochain, 27 avril aura lieu à Bélaye, le mariage de notre jeune compatriote M. Georges Pétal, du village de Saint-Hilaire, avec Mlle Fernande Bouzigue, du village de Lalande, commune de Bélaye. Nos compliments aux futurs époux, d'aujourd'hui, M. Georges Pétal, a peine rentré d'un camp de jeunesse s'empresse de fonder une nouvelle famille mettant ainsi en pratique la doctrine du Maréchal. Nos félicitations également aux parents des futurs époux.

Duravel. — Récemment a eu lieu le mariage de nos compatriotes Lucien Moles, boulanger à Cahors, deuxième enfant d'une famille de cinq enfants, propriétaire route de Viré, avec Mlle Simone Redoules, du Port-de-Vire.

Nous leur offrons nos meilleurs vœux de bonheur, ainsi que nos félicitations aux parents et amis.

Limogne. — Une séance de vaccination obligatoire et gratuite aura lieu à la mairie samedi 2 mai à 10 h. (soirée).

Alcance récréative. — Dimanche deux séances récréatives à 16 h. l'autre à 21 h., organisées par les jeunes filles J.A.C. de la ville ayant attiré chez nous une foule nombreuse et sympathique.

Le programme des mieux choisis fut exécuté avec maîtrise aux applaudissements unanimes de la salle. La quête au profit du Secours national et de l'œuvre des prisonniers de guerre fut abondante et fructueuse.

Nos félicitations aux jeunes artistes, aux organisateurs, aux généreux donateurs.

Naissance. — D'un garçon prénommé Philippe au foyer des époux Vignals Marcel, du bourg. Nos vœux de prospérité et de bonheur.

rien faire, il ne devait rien faire.

La triste cérémonie achevée, Langogne et le ménage du pasteur furent invités à suivre le Steel à la Faisanderie pour y déjeuner.

La joie de Mona ne fut pas troublée par d'autres révélations que celles concernant l'ultime aveu qui chassait les derniers soupçons restés sur son amie.

Elle remarqua, sans en comprendre tout à fait les causes, le rayonnement de bonheur qui transfigurait Kate et mettait une lueur plus tendre et plus féminine dans ses yeux.

Steel avait toujours été si attentif et courtois envers sa femme, que Mona n'avait rien deviné de leur désaccord intime.

Montcuq

Un beau geste. — A l'occasion du mariage de sa fille Henriette avec M. Charles Lapéze, M. Maurice Larroque, propriétaire à Montcuq, a versé la somme de 500 fr. au profit du Secours national.

L'édiction de généreux bienfaiteur et souhaitons que son beau geste serve d'exemple à tous ceux qui peuvent venir en aide à ceux qui souffrent.

Montgesty

Carnet de dent. — Dernièrement a été célébré dans notre commune le mariage de Mlle Matelie Gramat avec M. Pêcheau, de Pontevy. Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Nuzéjols

Carnet de dent. — Nous apprenons avec regret le décès, à l'âge de 47 ans, de M. Cantarel Paul, du bourg de Nuzéjols. Nous prions la famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos sentiments les plus attristés.

Pour la santé des femmes

Un bon moyen, pour la femme, de se débarrasser de ce qui est de prendre des Gouttes Florides. Grâce à ce remède végétal, la femme de 50 ans, comme celle de 30, voit disparaître vertiges, palpitations, bourdonnements d'oreilles, elle est moins nerveuse, mieux équilibrée, plus fraîche et plus jeune.

Le flacon de Gouttes Florides pour trois semaines : 14 fr. 10 seulement. Ttes Phies.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Saint-Céré. — Dès le lundi et toute la semaine après Pâques, les Scouts de St-Céré ont un nombre d'une vingtaine, ont campé à Souzevray.

Pour leur premier grand camp, ils ne débutent pas avec le beau temps. Cette épreuve d'endurance passée, ils profitèrent des beaux jours pour présenter à leur premier feu de camp public.

Pour soutenir l'émulation entre les patrouilles un classement journalier était fait. A la fin du camp, les patrouilles se concoururent de leur tour terminant ce concours de la façon suivante : 1^{re} patrouille des Ecuireux ; 2^e patrouille des Aigles ; 3^e patrouille des Hirondelles.

Les difficultés des camps Scouts entraînent les garçons à surmonter les difficultés qu'ils auront à subir au cours de leur existence, elles forment leur caractère pour les faire devenir si possible des chefs et tout au long de leur vie.

C'est pas en gardant des garçons chez soi dans un fauteuil que l'on fortifie leur corps et éduque leur volonté ; le scoutisme, par ses activités et son esprit d'équipe, leur fait surmonter les difficultés qu'ils auront à subir au cours de leur existence, elles forment leur caractère pour les faire devenir si possible des chefs et tout au long de leur vie.

M. le secrétaire général signale dans « Servir », de février 1942, un entretien rapportant la conférence faite le 27 janvier par M. le Maire de Cahors au Collège de la Vierge, revisitant les noms de rues, elle s'appliqua, dans un esprit traditionnel :

1^o à redonner les noms anciens qui ne sont pas tombés en désuétude.

2^o à choisir l'avenir, des noms de Querçynois illustres.

M. le secrétaire général signale dans « Servir », de février 1942, un entretien rapportant la conférence faite le 27 janvier par M. le Maire de Cahors au Collège de la Vierge, revisitant les noms de rues, elle s'appliqua, dans un esprit traditionnel :

1^o à redonner les noms anciens qui ne sont pas tombés en désuétude.

2^o à choisir l'avenir, des noms de Querçynois illustres.

M. le secrétaire général signale dans « Servir », de février 1942, un entretien rapportant la conférence faite le 27 janvier par M. le Maire de Cahors au Collège de la Vierge, revisitant les noms de rues, elle s'appliqua, dans un esprit traditionnel :

1^o à redonner les noms anciens qui ne sont pas tombés en désuétude.

2^o à choisir l'avenir, des noms de Querçynois illustres.

M. le secrétaire général signale dans « Servir », de février 1942, un entretien rapportant la conférence faite le 27 janvier par M. le Maire de Cahors au Collège de la Vierge, revisitant les noms de rues, elle s'appliqua, dans un esprit traditionnel :

1^o à redonner les noms anciens qui ne sont pas tombés en désuétude.

2^o à choisir l'avenir, des noms de Querçynois illustres.

M. le secrétaire général signale dans « Servir », de février 1942, un entretien rapportant la conférence faite le 27 janvier par M. le Maire de Cahors au Collège de la Vierge, revisitant les noms de rues, elle s'appliqua, dans un esprit traditionnel :

1^o à redonner les noms anciens qui ne sont pas tombés en désuétude.

2^o à choisir l'avenir, des noms de Querçynois illustres.

M. le secrétaire général signale dans « Servir », de février 1942, un entretien rapportant la conférence faite le 27 janvier par M. le Maire de Cahors au Collège de la Vierge, revisitant les noms de rues, elle s'appliqua, dans un esprit traditionnel :

Société des Etudes du Lot

Séance du 13 avril 1942. Présidence de M. Irague.

Présents : MM. Bastié, J. Calmon, J. Fourgous, Iches, Laubié, Lucie, Lury, intendant général Mazars, Montell, Mouliard, Gendriars, Pouget, Prat, Rigaudières, Chanoine Sol, Teyssouères, Thévenin.

Excusés : MM. Chabert, Crochard, D'Foucaud, Mas.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire général communique les lettres de remerciements de M. Lémou, R.-P. Bergougnoux et du général Keller, élus membres de la Société.

Elections comme membre résident de M. Liot et Villanova et comme membre correspondant de M. Barboni.

Présentations comme membre résident de M. Léon Marmiesse, imprimeur rue Châteauneuf, par MM. Teyssouères et J. Calmon et comme membre correspondant de M. André de Montpezat, propriétaire vign. Cayron, par M. Liot, par MM. Irague et E. Lafon.

Dons de M. Cellier, une pièce de monnaie de la 1^{re} République et la maquette du scean du Tribunal de Figeac.

M. de M. Brigidou, quelques documents du XVIII^e siècle, concernant la région de Lalbenque.

— de M. Sagot-Lesage, un moule à mottes de tan, accompagné d'une notice explicative.

— du même, le numéro du 1^{er} septembre 1897 de l'*Œuvre d'art*, revue bi-mensuelle illustrée, contenant deux articles intéressants, l'un de M. de Montpezat, l'autre de M. de Montpezat, sur l'exposition de Rocamadour.

— de son auteur, M. J. Fourgous, un exemplaire de l'ouvrage « Dans les vieux Cahors » auquel l'Académie des Jeux Floraux vient d'attribuer le grand prix de prose Fabien-Artaud.

La Société adresse ses remerciements aux donateurs et félicite M. J. Fourgous pour la qualité de l'ouvrage.

M. le secrétaire général donne lecture d'un article « Notes provinciales ». Quelques vieux noms de rues dans le Lot ont été relevés contre la fâcheuse habitude qui consiste à changer les noms anciens des rues, parfois si pittoresques. Il signale à ce propos le feu émis le 21 août 1941, par la Société des Antiquaires de l'Ouest de Poitiers.

La Société des Etudes du Lot s'associe à cette initiative et sur la proposition de M. Calmon, émet le vœu qu'aucun des noms de rues de Cahors à l'exception de ceux de la commune de Villeneuve de France, ne soit révisité sans l'avis de la Société.

— dans le *Courrier du Centre* du 24 mars, la publication par notre confrère M. Lucie, d'un article intitulé : « La Cinquième colonne anglaise en Guyenne à la veille de la guerre de Cent ans ».

— dans le *Courrier du Centre* également, deux articles de M. Mouliard : l'un sur M. le Chanoine Sol, l'autre sur Albéric Cahuet.

M. J. Calmon donne lecture d'un article de *La Croix*, du 4 avril, sur « Le Renouveau du patois », et d'une communication de M. Sagot-Lesage intitulée « Nourrir le sol pour produire ».

M. le Chanoine Sol fait une communication sur les réquisitions de grains des lots et mai-juin 1793. Ce fut la guerre déclarée entre les pouvoirs publics et les communes en particulier à St-Céré et dans le district de Cahors appartenant à Bergant, Lapeyre, Esclanzels, Gremps, Castelnaud et les environs.

M. Prat fait connaître la venue à Cahors en 1450 de Noble Aubert de Valgerge, originaire du château de Valgerge au diocèse de Turin, pour servir à la garde de la ville de Cahors et sur la présence de nobles du Querçy, le seigneur de Gamburat, dans l'histoire de Cahors.

— Le même signale quelques cachets à scène originale sur les testaments de M. Antoine Vassalé, maître orfèvre à Cahors en 1657, de la veuve de M. de Larroque-Toiras (1763) et d'une Demoiselle des écoles chrétiennes de Cahors (1760).

M. Mouliard donne lecture de la première partie d'un ouvrage à paraître consacré au séjour de François Coppee à Miers en 1894.

M. Montell communique quelques quatrains de Gustave Larroumet sur : La Barbazanne, La Tour des Pénitents, Le monument Gambetta, Le Pont Valentré, Gourdon, Puy-Evêque, Montcuq, Cahors.

M. Lucie donne lecture de quelques notes inédites sur l'ancien hôtel de la Lot, dont Porquing remonte au moyen-âge et qui se maintint florissant jusqu'à la fin du siècle dernier.

La prochaine séance de la Société aura lieu le 4 mai.

Il ne voyait plus en celle-ci, engagée avec Kate dans une conversation un peu intime.

« Et voilà que cet homme, intimidant par lui-même, était un duc et un pair d'Angleterre, c'est-à-dire un personnage qui avait ses entrées à la Cour et pouvait fréquenter les rois à son gré. »

« Je ne pourrais jamais être aussi à l'aise à la Faisanderie maintenant, confia-t-elle à son mari, après que Langogne lui eût transmis l'invitation de Steel. »

Le pasteur avait eu un tendre regard sur sa jeune femme, indiquant assez qu'il la trouvait digne de l'intimité de tous les rois du monde. Et il avait achevé de la rassurer en lui certifiant la solidité de l'affection de leurs amis pour eux.

« Du reste, il était déjà du avant que vous le sachiez, avait-il dit en riant. Il n'y a donc rien de changé dans lui et dans moi. Et je ne vois aucune raison de modifier que ce soit dans nos rapports. »

« Du reste, le « duc et pair » avait accueilli la jeune femme avec une bonne grâce qu'elle ne lui connaissait pas encore. Il ne redoutait plus un élan de sincérité de Kate, qui eût pu lui être nuisible, quelle que soit l'intimité devinée de la femme du pasteur.

AVIS DE DECES et REMERCIEMENTS

Madame Paul BRETON; Monsieur DEPUTIER et Madame née BRETON et leurs enfants; Monsieur DURAND et Madame, née BRETON et leurs enfants; Monsieur Roger PENNES, Préfet honoraire, trésorier payeur général du Tarn; Madame Roger PENNES et leurs enfants; Monsieur et Madame Georges VICTOR et leurs enfants, les familles NADAUD, parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

M. Paul-Louis BRETON Colonel en retraite Officier de la Légion d'honneur décédé à Cahors le 26 avril 1942.

PALAIS DES FETES

Mardi 28, mercredi 29, jeudi 30 avril, samedi 2 mai, soirée 21 heures. Dimanche 3, matinée 15 heures, soirée 21 heures.

Viviane Romance, Georges Flamant, dans un film d'Abel Gance.

VENUS AVEUGLE

Avec un bon complément. Actualité française.

ETUDE DE M^{re} ROBERT SEGUY

Licencié en Droit Anoué à Cahors

ADDITIF A LA PUBLICITE DE LA VENTE DE LA PROPRIETE DE « MAROT »

(Communes de Cahors, de Figeac, de Cézac, de Lot), parue dans le numéro « Journal du Lot » du 25 avril 1942.

Le domaine porté comme figurant sous les numéros : 103, lieu dit « Cantegril », 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, lieu dit « Marot », de la section G, de la commune de LASCABANES; ils s'étendent aussi sous les numéros 372, lieu dit « Combe d'Albatière », 373, 374, 375, de la section D, lieu dit « Marot », 823, 824 p., 831 p. et 831 p. de la section F, lieu dit « La Rouquette », de la commune de CÉZAC.

La superficie des parcelles s'étend sur la commune de LASCABANES est de douze hectares, seize ares, quatre-vingt-cinq centiares, celle des parcelles figurant à la matrice cadastrale de la commune de CÉZAC est de un hectare, trente-neuf ares, quatre-vingt-dix centiares, soit au total, pour l'entier domaine, TREIZE HECTARES, CINQUANTE-SIX ARES, QUATRE VINGT-CINQ CENTIARES.

Il n'est apporté aucune autre modification à la précédente publicité.

L'adjudication est toujours fixée devant la Chambre des criées du Tribunal civil de Cahors au QUATRE JUILLET NEUF CENT QUARANTE DEUX, à QUATORZE HEURES, EN UN SEUL LOT, sur la mise à prix de TRENTE MILLE FRANCS, ci 30.000 francs.

L'avoué poursuivant : R. SEGUY.